



*Service* : Espaces verts

*Filière* : Technique

*Cadre d'emplois* : Adjoint technique

*Poste à pourvoir* : dès que possible

## LE SERVICE ESPACES VERTS

Le service Espaces Verts participe à l'embellissement de la commune. Il réalise des travaux de création, d'entretien d'espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites. L'équipe intervient également aux abords des centres sportifs, dans les écoles...

## VOS MISSIONS

Au sein d'une équipe composée de 20 agents vous aurez en charge les missions suivantes :

- **Gérer la plantation et l'entretien des différents fleurets de la commune ;**
- **Entretien des Espaces Verts de la Commune** : espaces verts, domaines arborés, terrains sportifs, élagage, arrosage, tonte, taille haies et arbustes...
- **Maintenance des outillages, matériels et équipements**
- **Polyvalence, manutention, fête et déneigement** : installation des décors, illuminations, panneaux d'information temporaire, déneigement du domaine public (horaires décalés)

## VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire d'un CAP ou Bac « espaces verts » ou Horticole, du Permis B et idéalement des permis EB et C souhaité ; CACES 1, 4, 9, PEMP1B souhaité. L'habilitation électrique serait un plus.

Dynamique, consciencieux et rigoureux vous disposez d'un sens du service public reconnu. Vous avez le sens de l'écoute et du dialogue, êtes force de proposition et soutien du chef de service. Vous aimez travailler en équipe et êtes capable de gérer une petite équipe ou encadrer des apprentis.

Vous connaissez la gestion différenciée et êtes capable de réaliser le travail selon les technicités en vigueur. Autonome, vous avez déjà acquis une première expérience professionnelle.

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle.

Lieu de travail : Centre technique municipal

Temps de travail : 38h25 hebdomadaire (sur 5 jours) + 16 RTT. Horaires de travail décalés en été. Astreinte en cas de déneigement.

Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances

Avantages : prise en charge abonnement transports (75%) ; forfait mobilités durables ; tickets restaurants ; CESU ; COS.

## POUR REJOINDRE LA MAIRIE DE BONNEVILLE

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation adressés à Monsieur Le Maire de Bonneville,  
**Avant le 05/04/2024**

### Par courrier ou par mail :

Service des ressources humaines  
2, place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville  
[drh@ccfg.fr](mailto:drh@ccfg.fr)

### Besoin d'informations complémentaires :

Contactez notre chargée de recrutement  
Tél : 07.88.15.57.16